

FORFAITS SIM BLOQUÉS LA POSTE MOBILE MAYOTTE

Nom et Nature de l'offre

Forfait SIM bloqués LA POSTE MOBILE 7€99, 14€99 & 22€99 : sur le réseau SFR appels, SMS, MMS, internet (selon l'offre). Forfait bloqué : Forfait permettant l'usage des services dans les conditions indiquées ci-dessous. L'usage internet est bloqué au seuil indiqué dans l'offre avec possibilité de rechargement. Les appels voix, les SMS et les MMS sont illimités dans les conditions décrites. Pour les autres cas d'appels voix/SMS/MMS, un rechargement de crédit est nécessaire.

Conditions d'éligibilité

Offre réservée à toute personne physique majeure domiciliée à **Mayotte**, agissant en qualité de consommateur au sens du Code de la consommation.

Tarifs Euros HT depuis Mayotte, à l'exclusion de l'équipement

Descriptif et Prix de l'offre

PRIX mensuel	7.99€/mois	14.99€/mois	24.99€/mois
Appels depuis et vers les mobiles et fixes de Mayotte, de la Métropole, des DOM* et de la Zone Europe**	5 heures d'appels (1)	Illimités (2)	
SMS depuis et vers les opérateurs de Mayotte, de la Métropole, des DOM* et de la Zone Europe **	Illimités (3)		
MMS depuis Mayotte vers tous les opérateurs de Mayotte, SFR Métropole, SFR Mayotte et Only Mayotte	Illimités (3)		
Internet depuis Mayotte, la Métropole, les DOM* et la Zone Europe**	Pas d'accès internet sauf si options	80Go en 4G bloqué au-delà (5)	200Go en 4G bloqué au-delà (5)
Communication hors-forfait			
SMS vers autres destinations	0.15€/SMS (4)		
Appels depuis et vers les mobiles et fixes de Mayotte, de la Métropole, des DOM* et de la Zone Europe** (au-delà du forfait)	0.19€/min		

En dehors des usages indiqués ci-dessus, des tarifs et des conditions spécifiques s'appliquent. Voir le guide des tarifs disponible sur sfr.re.

Durée d'engagement Offre sans engagement de durée.

Description des services annexes

Inclus dans votre forfait :

- Messagerie personnalisable, Consultation du répondeur, Renvoi d'appel
- Double Appel, présentation du numéro
- Info Conso et rechargement

Gratuit à la demande :

Liste Ivoire (non affichage de votre numéro lors des appels voix).

Décompte des communications incluses

Facturation à la seconde dès la 1^{ère} seconde depuis et vers Mayotte, la Métropole, les DOM* et la zone Europe**. Facturation à la seconde au-delà de la 1^{ère} minute indivisible pour les appels vers l'International. En dehors de ces usages, voir votre documentation tarifaire disponible en bureau de poste et sur le site www.lapostemobile.yt.

Caractéristiques Internet Mobile

Pour le Forfait SIM bloqué à 7,99€ : Depuis Mayotte : pas d'internet inclus. Des options Internet La Poste Mobile 5Go à 3€ et 10Go à 5€ sont disponibles sur demande au Service Client (facturation au Ko dès le 1er Ko).

Pour les autres forfaits, le volume Internet mensuel non consommé en fin de période n'est pas reportable. Une fois le seuil atteint, l'accès à Internet est bloqué jusqu'à la prochaine date de facturation.

Pour les Forfaits SIM bloqués 14,99€ - Depuis Mayotte : 80Go en 4G inclus par mois.
 Pour les Forfaits SIM bloqués 22,99€ - Depuis Mayotte : 200Go en 4G inclus par mois.

Pour les Forfaits SIM bloqués 14.99€ & 22,99€ : Depuis la Métropole, les DOM* et la Zone Europe** : 50Go inclus par mois. Une fois le seuil atteint, l'accès à Internet est bloqué jusqu'à la prochaine date de facturation. Possibilité de recharger avec les coupons La Poste Mobile (voir les dispositions ci-dessous dans « Conditions de rechargement »).

Utilisation de votre forfait en Métropole, DOM et Zone Europe

Usage VOIX/SMS/MMS/Internet depuis la Métropole, les DOM* et la Zone Europe**, sous réserve d'un « usage raisonnable » conformément à la réglementation européenne :

Une utilisation majoritaire ou exclusive de votre forfait depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* entraînera la facturation de frais supplémentaires sur vos usages. Sur une période de 4 mois consécutifs, les 2 règles suivantes devront être respectées : (1) - Vos usages (appels émis ou reçus, SMS/MMS, internet mobile) depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* sont inférieurs à vos usages depuis Mayotte et l'international (hors Zone Europe** / Métropole / DOM*) ET (2) - Vos jours de présence au sein de la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* sont inférieurs à vos jours de présence à Mayotte et à l'international (hors Zone Europe** / Métropole / DOM*). Si aucune de ces 2 règles n'est respectée sur une période de 4 mois consécutifs, le ou les futurs usages depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* identifiés comme non raisonnables seront facturés de frais supplémentaires. Vous recevrez un SMS d'avertissement deux semaines avant le début de la facturation de frais supplémentaires du ou des usage(s) concerné(s). Au terme de ces deux semaines : - Vous respectez au moins l'une des deux règles ci-dessus en moyenne sur les quatre derniers mois. L'utilisation de votre forfait redevenant « raisonnable », vous ne serez pas facturé de frais supplémentaires. - Vous ne respectez toujours aucune des deux règles ci-dessus en moyenne sur les quatre derniers mois, l'usage ou les usages concernés n'étant toujours pas « raisonnables », vous serez facturé de frais supplémentaires pour vos futurs usages depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* comme décrit ci-dessous :

- Appels sortants : 0,019€ /minute
- Appels entrants : 0,0044€ /minute
- SMS Sortant : 0,003€ / SMS
- MMS sortant : 0,0012€ /MMS
- Internet : 0,0012€ /Mo

Dépôt de garantie

La Poste Mobile se réserve le droit de demander un dépôt de garantie de 60€ lors de la souscription d'une ligne, dont les conditions sont énoncées dans les conditions générales d'abonnement, disponibles en bureau de poste et sur le site www.lapostemobile.re.

Durée d'engagement

L'offre est sans mobile et est souscrite sans engagement de durée.

Durée, renouvellement et résiliation

Résiliation

Le Client peut résilier à tout moment avec un préavis de 10 jours le Contrat en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du Service Client. Le Client met également fin à son contrat en faisant une demande de portabilité à un autre opérateur auprès duquel il souscrit un nouveau contrat.

La résiliation des options n'entraîne pas la résiliation de l'abonnement principal, à contrario la résiliation de l'abonnement entraîne la résiliation des options.

Voir les conditions générales d'abonnement disponibles en bureau de poste et sur le site www.lapostemobile.re.

Caractéristiques Techniques/ Equipements

Zone de couverture La Poste Mobile : réseau SFR

Depuis Mayotte : 2G/3G/3G+/4G/4G+ avec carte SIM et terminal compatibles ET sous réserve de couverture réseau, carte de couverture sur www.sfr.yt.

Depuis la Métropole, les DOM*, la Zone Europe** et l'International : selon les accords de roaming conclus avec les opérateurs partenaires.

Consommation abusive

Afin de permettre à tous les clients La Poste Mobile (SFR) d'accéder au réseau dans des conditions optimales et d'éviter la fraude, le Client s'engage à accéder au réseau pour un usage personnel. SFR se réserve le droit de facturer (et le cas échéant de résilier le contrat) toute consommation abusive et non autorisée y compris dans la catégorie illimitée sauf preuve du contraire apportée par le client :

- Appels sortants : 0,019€ /minute
- SMS Sortant : 0,003€ / SMS
- MMS sortant : 0,0012€ / MMS

Sont considérées comme abusives les communications quelle que soit leur nature (voix, SMS, MMS) émises vers plus de 150 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation et/ou pour un nombre supérieur à 5000 SMS/MMS.

À tout moment, les Forfaits SIM bloqués peuvent être rechargés au 904 (appel gratuit de Mayotte) :

Conditions de rechargement

Montant
3€
5€
10€
20€

L'achat d'une recharge 5€, 10€, 20€ est aussi disponible par Carte Bancaire en appelant le 904 (appel gratuit depuis Mayotte). Montant autorisé par CB et par mois : 80€.

Service Client

Service Client accessible du lundi au samedi de 7h à 20h au 904 depuis votre mobile LA POSTE MOBILE (appel gratuit depuis Mayotte) ou au +262 262 51 99 95 depuis un poste fixe (coût d'un appel local, au-delà du temps d'attente gratuit).

(1) Temps d'appel depuis et vers les fixes et mobiles de Mayotte, la Métropole, les DOM* et la Zone Europe** décomptés à la seconde dès la première seconde. Prix de la minute au-delà du Forfait depuis la Métropole, les DOM et la Zone Europe à 0,15€/minutes. Hors numéros surtaxés, numéros internationaux, roaming international, appels depuis boitiers radio et appels depuis et vers les plateformes téléphoniques. SRR se réserve le droit de facturer toute communication qui ne respecterait pas ces dispositions et le cas échéant, de résilier la ligne. Pour plus d'information, voir les conditions générales d'abonnement.

(2) Appels interpersonnels illimités dans le cadre d'un usage privé non abusif. Durée maximum de 3 heures consécutives avec coupure au-delà. Limité à 150 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation, hors numéros surtaxés, numéros satellite, numéros internationaux, roaming international, appels depuis boitiers radio et appels depuis et vers les plateformes téléphoniques. SRR se réserve le droit de facturer toute communication qui ne respecterait pas ces dispositions et le cas échéant, de résilier la ligne. Pour plus d'information, voir les conditions générales d'abonnement.

(3) SMS/MMS interpersonnels illimités dans le cadre d'un usage privé non abusif. Est considéré comme abusif un nombre de SMS/MMS envoyés supérieur à 5000. Hors SMS/MMS surtaxés et vers numéros satellite, SMS/MMS émis via automates et/ou dispositif automatique d'envoi.

(4) SMS interpersonnels hors SMS surtaxés, numéros satellite et émis via automates ou par un dispositif automatique d'envoi.

(5) Connexions Internet effectuées depuis Mayotte : Débit théorique maximum descendant jusqu'à 14,4 Mbit/s en 3G, 42 Mbit/s en 3G+, 196 Mbit/s en 4G, 935 Mbit/s en 4G+. Sous réserve d'être en zone de couverture et d'être équipé d'un terminal et d'une carte SIM compatibles. Les débits affichés peuvent être affectés du fait d'obstacles, du nombre d'utilisateurs connectés simultanément et partageant la cellule et du lieu d'utilisation.

* DOM : Guyane, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon, Saint Martin (partie française), Saint Barthélemy.

** Liste des pays de la Zone Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

La présente Fiche d'Information Standardisée accompagnée des Conditions Générales d'Abonnement et du Contrat de souscription forment le Contrat.